Commémorer pour construire quelle société demain?

Le 20 décembre 1968, il y a cinquante ans, La Réunion connaissait une véritable guerre des mémoires. Face aux commémorations du cinquantenaire de la mort de Roland Garros et de l'armistice de la Grande Guerre, orchestrées par la préfecture, le Parti Communiste Réunionnais répliquait par le « souffle révolutionnaire » de Leconte de Lisle, dont c'était le 150e anniversaire de la naissance, et par le 120e anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Marcie et Sacatove, rédigés par le maître du Parnasse pour évoquer la quête de liberté des esclaves, étaient abondamment utilisés par *Témoignages* pour opposer à la « culture officielle » la « culture populaire ». Et il est vrai que pour les autorités insulaires, Roland Garros et le 11 novembre étaient clairement des symboles d'unité et de ferveur patriotique à mettre en valeur face à l'esclavage dont le PCR, autonomiste, avait fait un des piliers de sa culture politique. Si l'Education nationale était associée au 120e anniversaire à travers la suggestion faite aux enseignants « d'informer leurs élèves, sous la forme qu'ils jugeront la meilleure », la commémoration du 20 décembre était bien loin d'investir l'espace public comme elle le fait aujourd'hui. Il est clair que pour le pouvoir et la majorité politique agglomérée autour de Michel Debré, le parti de Paul Vergès usait de la commémoration de l'abolition comme d'une tribune pour justifier la nécessité pour La Réunion de se joindre au camp socialiste et à la lutte anti-impérialiste. Les déclarations du PCR faisant cet amalgame ne manquent pas, car tel est le contexte national et international de la période. A l'époque, évoquer le passé esclavagiste est considéré comme d'autant plus sensible que, pour citer le préfet Cousseran en 1969, « les rapports entre classes sociales, entre les communautés sont plus courtois que réellement détendus » et que « ce racisme à rebours est encore à fleur de peau (...) et se réveille par soubresauts ».

Les mêmes commémorations ont eu lieu en 2018. Celle du Centenaire de la Première Guerre mondiale a eu une ampleur considérable du fait de son étalement dans le temps, de la forte impulsion nationale, de l'action en profondeur menée par les autorités politiques et éducatives, enrichie des projets des associations ou des particuliers. La Réunion a cherché, en vain, à faire entrer Garros, « héros réunionnais », au Panthéon, mais a fait porter un peu de terre de ses 24 communes dans un mémorial national. La commémoration liée à Leconte de Lisle a trouvé son public d'initiés de la poésie, mais a aussi eu un écho dans le monde scolaire, d'autant qu'ont été célébrés les cinquante ans du « Lycée Leconte de Lisle », au Butor. La célébration du 20 décembre, dont la voilure a été réduite pour éviter l'incongruité de certaines dépenses après la révolte sociale des « Gilets jaunes », a trouvé un écho populaire, comme depuis de nombreuses années. Il n'y a pas eu cette fois d'instrumentalisation de certaines commémorations contre les autres. Ce n'est pas pour autant que ces dernières ne sont pas instrumentalisées, car toute commémoration publique reste un acte de volonté politique. Le choix du département de doter La Réunion d'un musée de l'esclavage digne de ce nom en est l'expression. Sa réalisation et sa conception sont de véritables enjeux culturels et politiques.

Il y a cinquante ans, les commémorations s'affrontaient, en 2018, elles se succèdent ou poursuivent leurs calendriers parallèles, témoignant ainsi de la parcellisation de la mémoire nationale en une multitude de mémoires. Commémorer, étymologiquement se souvenir ensemble, est un acte fondateur et essentiel, de l'échelle de la famille à celle de la communauté nationale ou internationale. Commémorer, c'est donc donner du sens au présent en s'appuyant sur le passé et aussi tracer les grandes lignes d'un projet d'avenir. Au passage, il n'est pas anodin de remarquer l'embarras qu'ont eu le Département et la Région, en 2016, à commémorer le 70^e anniversaire de la départementalisation. Sans doute ces collectivités ont-elles du mal, une fois le bilan opéré, à le mettre en perspective pour imaginer La Réunion de demain.

Alors, quel projet d'avenir a-t-on vraiment à proposer à La Réunion ? Est-ce qu'une commémoration de l'abolition de l'esclavage, dans laquelle un récit reconstruit et mythifié, prenant parfois de grandes libertés avec la complexité historique, peut suffire à « consolider les bases de notre unité », comme l'a déclaré le Président du Département ? Quel sens exact les responsables politiques veulent-ils donner à cette commémoration alors que l'on va aborder la deuxième décennie du XXI^e siècle avec des défis insulaires et planétaires majeurs à relever ?

La commémoration ne prévient pas de la révolte sociale. On sait tous ce qui s'est déroulé sur les Champs Elysées, un mois après que le Président de La République y a célébré les cérémonies du 11 novembre. La distribution de quelques subsides, subventionnés par ceux qui payent déjà, et la volonté de faire du 20 décembre un moment de paix retrouvée ne feront pas disparaître la colère qui gronde. En outre, on peut se demander sur quelles valeurs se retrouvent ceux qui ont tenu les barrages et la majorité silencieuse qui les a soutenus, selon les enquêtes d'opinion : le consumérisme, l'anti-fiscalisme, le dégagisme ou bien une Réunion responsable et solidaire capable de prendre à bras le corps les défis à relever ? Et c'est là que la politique doit rependre toutes ses lettres de noblesse. Car si le rôle de l'élu est de porter la voix de ses concitoyens, il est aussi de leur proposer une vision. L'abolition de la peine de mort n'a été obtenue en France que du fait du courage politique de quelques personnalités et non par la volonté de simples citoyens qui, pour beaucoup encore restent encore partisans de l'exécution capitale.

Alors, quel projet pour La Réunion, en dehors de pouvoir consommer au même prix qu'en France, de pouvoir bénéficier d'une continuité territoriale permettant d'aller réussir sa vie professionnelle « de l'autre côté de la mer » en même temps que de se voir garantir une « priorité régionale » à l'emploi ? Quelle histoire réunionnaise proposera-t-on de commémorer le siècle prochain ?

Gilles GAUVIN, historien.